

L'accueil à la ferme de personnes en difficultés

Etat des lieux



Rapport de synthèse

Mai 2014

Enquêtes et rapport préparatoire
Michèle Aitchison, Chargée de Mission au Réseau ASTRA

Révision et édition
Gérald Assouline, Coordinateur scientifique du Réseau ASTRA

Soutiens du réseau ASTRA

Table des matières

Synthèse	3
Introduction	4
1. Objectifs	5
2. Méthode	5
3. Principaux résultats	7
3.1 Les facteurs qui motivent une trajectoire sociale et professionnelle vers des exploitations individuelles	7
3.2 L'identification de l'offre d'accueil	8
3.3 Les différents types de mobilité et les conditions d'accueil	9
3.4 Les facteurs de réussite	11
3.5 Difficultés rencontrées et voies d'amélioration à explorer	12
3.6 Leçons à tirer	13
Conclusion	14
Annexe	15
Etude de cas n°1	16
Etude de cas n°2	19
Etude de cas n°3	22
Etude de cas n°4	24

Synthèse

- Il y a un manque de solutions sociales et professionnelles à long terme pour des personnes qui ne peuvent pas retourner dans le milieu de travail 'ordinaire' et un hébergement indépendant et celles qui continuent d'avoir besoin d'un accompagnement quand elles quittent leur structure associative d'accueil.
- Si les besoins et la demande d'accueil à la ferme sont réels, tout aussi réelle est la difficulté d'identifier des agriculteurs qui font et sont prêts à faire l'accueil. En effet, beaucoup d'agriculteurs qui pratiquent l'accueil, notamment d'insertion professionnelle, ne communiquent pas leur offre. De plus, l'accueil d'urgence et les familles d'accueil en milieu agricole restent assez rares. Cela dans un contexte où les opportunités de travail et donc de contrats de travail mais aussi de stages avec hébergement sont difficiles à trouver.
- Les réponses à ces besoins existent et sont diverses. Chaque cas de mobilité étant spécifique, en fonction des besoins, des objectifs et des capacités de la personne accueillie, plusieurs types de mobilité, selon qu'il s'agisse d'accueil social ou d'insertion professionnelle, avec des conditions très variées, se sont mises progressivement en place.
- Certains réseaux promeuvent les bonnes pratiques et produisent des ressources visant à favoriser un accueil à la ferme de qualité. Si Accueil Paysan propose à ses adhérents un accompagnement et un cahier des charges pour pratiquer l'accueil social, des ressources équivalentes sur l'accueil d'insertion restent à élaborer.
- Une des caractéristiques du profil des agriculteurs accueillants est l'importance de la « fibre sociale » : la motivation financière est rarement mise en avant pour justifier ce choix de faire de l'accueil ; et ce sont souvent des personnes avec une ouverture d'esprit et une envie d'échange, qui se sont déjà impliquées dans d'autres formes d'accueil - pédagogique, gîte, visites - ou dans un travail dans le secteur social.
- D'une façon générale, il y a encore un manque d'informations et de connaissances dans le milieu agricole sur les possibilités et les différentes formes d'accueil à la ferme. Et de leur côté, les structures associatives qui ont besoin de mettre en place de telles trajectoires, sous-estiment parfois les compétences, le temps et l'énergie que les agriculteurs apportent à un accueil (social), et par conséquent la rémunération proposée aux agriculteurs.
- Le Réseau ASTRA peut contribuer à améliorer cette mobilité en développant un ensemble de services qui auront pour but de:
 - informer des agriculteurs des besoins d'accueil, et des différentes modalités possibles d'accueil,
 - soutenir des agriculteurs qui montent un projet d'accueil ou qui ont envie de le faire, et les orienter vers les acteurs pertinents,
 - favoriser la mise en relation entre les structures associatives et les fermes indépendantes,
 - informer les établissements sociaux (non-agricoles) de l'intérêt de l'agriculture sociale et thérapeutique,
 - partager les expériences de bonnes pratiques d'accueil,
 - mettre en œuvre de nouveaux projets qui répondent aux besoins des structures associatives et améliorent les modalités, notamment contractuelles, et la viabilité de l'accueil à la ferme.

Introduction

Il est dans la vocation du Réseau ASTRA de s'intéresser à la trajectoire de personnes en difficultés, accueillies dans des structures sociales, à finalité d'insertion ou d'accompagnement thérapeutique, vers des fermes et exploitations familiales.

Ce qui est en jeu ici, c'est la possibilité pour des agriculteurs intéressés par l'accueil social, d'accéder à une population plus large de personnes ayant besoin d'être accueillies. Pour les structures sociales, il y a à la fois la nécessité de favoriser l'émergence d'un projet professionnel pour certains de leurs résidents et ouvriers, et aussi l'intérêt pour le bien-être de certaines personnes, de sortir d'un mode de vie collectif pour retrouver un milieu familial. De tels mouvements permettent ainsi d'accueillir de nouvelles personnes dans les structures d'accueil, dans un contexte où les besoins d'accueil sont immenses et les capacités trop réduites.

Toutefois, des adhérents du Réseau ont rencontré des difficultés, pour construire une telle mobilité, notamment du fait de difficultés dans la mise en relation et des modalités à mettre en œuvre pour favoriser les conditions d'accueil sur les exploitations familiales.

Pour mieux comprendre le fonctionnement actuel de l'accueil à la ferme de personnes en difficultés, le Réseau ASTRA a donc mené une enquête pour dresser un état des lieux de la réalité et des voies d'amélioration de cet axe majeur de développement de l'agriculture sociale et thérapeutique.

Que toutes les personnes ayant accepté de participer à l'enquête soient ici remerciées...

1. Objectifs

Un des objectifs du Réseau ASTRA est de faciliter la mobilité des personnes accueillies dans les structures associatives vers d'autres formes d'accueil plus individualisées, dans les exploitations agricoles indépendantes, et d'assurer que cette mobilité soit :

- un apport reconnu pour les agriculteurs
- une expérience bénéfique pour la personne accueillie
- une orientation positive pour les établissements sociaux

Nous allons donc chercher à :

- Mieux comprendre comment la mobilité fonctionne actuellement, en ce qui concerne :
 - les raisons qui motivent l'accueil individualisé,
 - les modalités d'identification de l'offre d'accueil,
 - les types d'accueil qui existent déjà,
 - les conditions de ces accueils;
- Cerner les besoins et les possibilités d'offre d'accueil individualisé;
- Identifier les exemples de bonnes pratiques ainsi que les difficultés rencontrées.

Cela doit nous permettre de cerner :

- le rôle possible du Réseau ASTRA pour favoriser la mise en relation des structures associatives et des agriculteurs indépendants
- les aspects de la mobilité qui pourraient être améliorés et testés dans des projets pilote, et d'utiliser les conclusions de ces projets pour développer un de mise en relation et d'interface entre les différents acteurs concernés.

2. la méthode

Pour cette enquête, des entretiens et des études de cas ont été réalisés.

14 entretiens avec :

- 8 structures associatives qui pratiquent l'agriculture sociale et thérapeutique,
- 2 structures associatives non-agricoles,
- 5 agriculteurs qui ont fait / font encore l'accueil,
- 2 réseaux qui soutiennent l'accueil social chez des agriculteurs.

Des études de cas ont permis :

- d'avoir une compréhension plus approfondie de la mobilité, par des exemples spécifiques et réels
- de comprendre la réalité du rapport entre les structures associatives et les agriculteurs indépendants
- de donner la parole (là où c'est possible) aux personnes accueillies

Pour rédiger les études de cas, des entretiens approfondis ont été menés avec le référent de la structure associative, l'agriculteur accueillant et (si possible) l'individu accueilli. Ces études de cas ont porté sur la mobilité entre :

- des établissements d'insertion agricoles vers des fermes indépendantes (stage sans hébergement)
 - D'un ESAT vers une ferme indépendante,
 - D'un Jardin de Cocagne vers une ferme indépendante,
- d'un établissement social vers une ferme indépendante (accueil thérapeutique d'un groupe d'adultes)
 - D'un Service d'Activité de Jour vers une ferme indépendante,
- d'un établissement social vers une ferme indépendante (accueil de rupture d'un groupe d'enfants/jeunes)
 - D'un Institut Médico Educatif vers une ferme indépendante.

Synthèse Étude de cas 1¹

Type de mobilité : D'un Etablissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT) agricole vers une ferme indépendante

Type d'accueil : 4 stages (sans hébergement)

Personne accueillie : Résidente et ouvrière de l'ESAT agricole

Référent de l'établissement : Moniteur d'atelier à l'ESAT

Agriculteur accueillant : Propriétaire d'une exploitation de plantes aromatiques

Le projet de la stagiaire

Cette résidente et ouvrière d'un ESAT agricole est « revenue vers la nature par étape », après avoir grandi en banlieue parisienne. Elle est maintenant très intéressée par la paix qu'on trouve quand on va vers la nature, les réponses médicales proposées par des plantes, et les opportunités de travail. Elle a le projet professionnel de créer une auto-entreprise pour vendre les plantes aromatiques dans les marchés, et donner des conseils sur leurs vertus médicales et culinaires.

La mise en relation

La personne accueillie a trouvé les coordonnées de cette exploitation de plantes aromatiques dans la plaquette d'une journée 'portes ouvertes' des fermes « *Prenez la clé des champs* ». Elle a ensuite contacté l'agriculteur pour demander s'il serait d'accord de l'accueillir en stage, et ensuite son référent professionnel et moniteur d'atelier a pris le relais.

L'agriculteur a expliqué qu'il ne communique pas son offre d'accueil, comme il a déjà beaucoup de demandes et ne veut pas devenir une « usine à stagiaires ». Il préfère que les personnes fassent l'effort de l'identifier et le contacter, comme ça montre une réelle motivation et un vrai intérêt dans son exploitation.

Enjeux principaux

- Les agriculteurs ne communiquent pas forcément leur volonté de faire l'accueil ;
- Une insistance de la part des agriculteurs sur le fait qu'ils ne sont pas formateurs ou éducateurs, mais qu'ils peuvent apporter quelque chose par leur connaissances et leur lieu de travail ;
- Les paroles / conseils que l'agriculteur peut prodiguer et que la personne accueillie a besoin d'entendre d'une personne extérieure à l'ESAT.

Synthèse Étude de cas 2

Type de mobilité : D'un Jardin de Cocagne (Atelier et Chantier d'Insertion) vers une ferme indépendante

Type d'accueil : Stage de 2 semaines (non-hébergé)

Personne accueillie : Ouvrière au ACI

Référent de l'établissement : Chargée d'insertion au ACI

Agriculteur accueillant : Propriétaire d'une exploitation de maraichage bio, d'arboriculture et de cueillette en plein champs.

Le projet de la stagiaire

Cette ouvrière du Jardin de Cocagne a commencé son projet d'insertion professionnelle dans le secteur agricole par le dispositif ADEMA (Accès des Demandeurs d'Emploi aux Métiers Agricoles). Pour elle, son temps au Jardin de Cocagne a servi d'école d'apprentissage et lui a permis de « toucher à tout ». Elle cherchait un travail de salariée dans une exploitation maraîchère, sans trop de pression et sans être la seule à avoir la responsabilité de la production.

La mise en relation

La chargée d'insertion a rencontré l'agriculteur à un festival d'arboriculture, où elle est allée pour se mettre en contact avec des arboriculteurs qui seraient prêts à accueillir des stagiaires ou faire des simulations d'entretiens d'embauche.

Enjeux principaux

- L'importance des premières rencontres pour définir les objectifs et conditions de l'accueil, et pour rassurer toutes les parties impliquées ;
- L'existence d'une fibre sociale, d'une ouverture d'esprit et d'une envie d'échanger chez les agriculteurs accueillants ;
- Les avantages de l'accueil individualisé pour la personne accueillie pour leur insertion professionnelle, les compétences agricoles acquises et la confiance que ça peut apporter.

¹ Voir la présentation complète de ces cas, en annexe ci-après.

Synthèse étude de cas 3

Type de mobilité : D'un établissement social (IME) vers une ferme indépendante

Type d'accueil : Médiation animale en groupe

Personnes accueillies : Deux adolescents autistes

Référent de l'établissement : Educatrice de l'IME

Agricultrice accueillante : Propriétaire d'une ferme avec élevage de chèvres angora, formée en zoothérapie

La mise en relation

Le premier contact de l'éducatrice de l'IME avec l'agricultrice, s'est fait lors d'une journée 'porte ouvertes' des fermes d'Isère, Savoie et Haute-Savoie (« *Prenez la clé des champs* »).

L'éducatrice est venue avec ses enfants pour visiter la ferme. Pendant la visite, elle a été très impressionnée par l'accueil du public à la ferme, et la façon dont elle faisait participer le public pendant la visite. Elle a donc eu l'idée d'y amener certains enfants de l'IME, et a recontacté l'agricultrice quand elle est retournée au travail.

Enjeux principaux

- La reconnaissance de l'agriculture sociale et thérapeutique par des établissements sociaux (les compétences, temps et énergie) et, par conséquent, les difficultés à faire accepter les tarifs d'accueil ;
- L'importance du rôle des éducateurs convaincus et enthousiastes pour l'accueil social, et qui sont prêts à défendre l'accueil à la ferme;
- La preuve et la reconnaissance des bienfaits thérapeutiques apportés par l'accueil individualisé à la ferme.

Synthèse étude de cas 4

Type de mobilité : D'un Service d'Activité de Jour (SAJ) vers une ferme indépendante

Type d'accueil : Séjour de rupture en groupe

Personne accueillie : Groupe de jusqu'à 8 adultes qui utilisent les services du SAJ

Référent de l'établissement : Educatrice du SAJ

Agricultrice accueillante : Agricultrice dans un GAEC qui produit du blé, farine et pain bio

La mise en relation

L'éducatrice cherchait depuis plusieurs années une ferme pour accueillir un groupe du SAJ parce qu'elle croit fortement dans les bienfaits du contact avec les animaux. Elle a contacté quelques agriculteurs, mais a trouvé que les agriculteurs n'étaient pas ouverts à l'idée d'accueillir des personnes avec handicap, et qu'ils cherchaient à être rémunérés pour l'accueil. Une amie de l'agricultrice a commencé à travailler au SAJ, et a mis l'éducatrice en contact avec elle.

Enjeux principaux

- Le temps nécessaire à l'identification des agriculteurs, et l'importance des réseaux personnels ;
- Les bienfaits thérapeutiques du milieu agricole ;
- L'importance d'une convention d'accueil, et l'intérêt de pouvoir présenter son projet à la structure sociale.

3. Principaux résultats

3.1 Les facteurs qui motivent une trajectoire sociale et professionnelle vers des exploitations individuelles

Pour les structures associatives

Pour les structures associatives la mobilité vers des exploitations individuelles est motivée par le bien-être et les projets personnels de leurs résidents et ouvriers. Pour ceux-ci, l'accueil individualisé à la ferme peut contribuer à :

- l'insertion professionnelle : se réhabituer au milieu 'ordinaire' du travail (heures, responsabilités), acquérir une spécialisation professionnelle, faire avancer un projet professionnel agricole,
- l'insertion sociale : acquérir de l'indépendance (se déplacer, s'éloigner de la structure d'origine...), rencontrer de nouvelles personnes, (re)-découvrir un environnement familial,
- une logique thérapeutique : changer d'environnement (voir ailleurs, s'éloigner des « tentations »), être en contact avec la nature et les animaux, s'occuper.

Pour certaines structures, la mobilité vers des exploitations individuelles est aussi motivée par les pressions administratives et financières, comme les obligations de:

- diversifier le revenu de la structure associative (ex. les contrats de prestation de services apportent un revenu important)
- atteindre les objectifs annuels de 'départs positifs'
- libérer des places pour de nouveaux résidents et ouvriers

Pour les agriculteurs

Seulement une des personnes rencontrées avait un projet d'accueil en devenant agriculteur, pour les autres la demande est venue de l'extérieur.

D'après ces personnes, ce qui peut motiver les agriculteurs à faire de l'accueil est une combinaison de plusieurs éléments:

- un caractère ouvert, solidaire et humain,
- une envie d'être socialement utile et de transmettre leur savoir faire,
- une envie de partager les bienfaits du lieu de vie et de travail,
- une sensibilité aux problèmes de ceux qui ont besoin de ce type d'accueil : une expérience personnelle par la famille ou les amis, un diplôme d'éducateur, ou une expérience de travail dans le secteur social.

Dans certains cas, les agriculteurs peuvent profiter de solutions simples :

- comme des contrats de prestations - sans papiers à remplir, en accueillant des stagiaires ou des ouvriers en placement de travail ou prestation de service,
- une source de travail non rémunéré , en accueillant des stagiaires, un revenu additionnel qui est non-déclarable (dans le cas des familles d'accueil).

Cependant, les agriculteurs interviewés ont dit qu'ils n'avaient pas de motivation financière, parce que les personnes qu'ils accueillent ou ont accueillies prennent beaucoup de leur temps, qui n'est que partiellement compensé financièrement.

3.2 L'identification de l'offre d'accueil

Identification

Les structures associatives ont expliqué qu'elles essayent d'identifier des exploitations individuelles par plusieurs voies :

- les réseaux et contacts de leurs équipes d'employés,
- leurs contacts dans la localité,
- des clients qui viennent pour d'autres services, tels que gîte, visite pédagogique, ou achat de produits agricoles,
- des annonces dans les journaux, les magazines et les sites web (agricoles et non agricoles),
- des réseaux et annuaires d'accueil social et agricole : Accueil Paysan, FN CIVAM, Confédération Paysanne, WWOOF France...

Certaines structures associatives ont des chargés d'insertion ou des assistants sociaux qui ont la responsabilité de faire ce travail d'identification d'accueil, et d'autres ont exprimé leur désir d'avoir un salarié dédié à la mobilité de leurs résidents (ou d'avoir accès à un chargé d'insertion partagé entre plusieurs structures). Dans des structures où les personnes accueillies sont capables de le faire, les résidents et ouvriers eux-mêmes peuvent rechercher leur propre solution d'accueil.

Même les structures associatives qui ont plus de temps à consacrer à l'identification d'exploitations ont dit que cette recherche peut prendre beaucoup de temps, et sans forcément beaucoup de résultats positifs. En général les exploitations individuelles qui acceptent les visites et les stages sont plus faciles à trouver. Plus difficiles à identifier sont les exploitations susceptibles de recruter avec des contrats de travail classiques, d'offrir des stages avec hébergement, ou de devenir famille d'accueil.

Communication

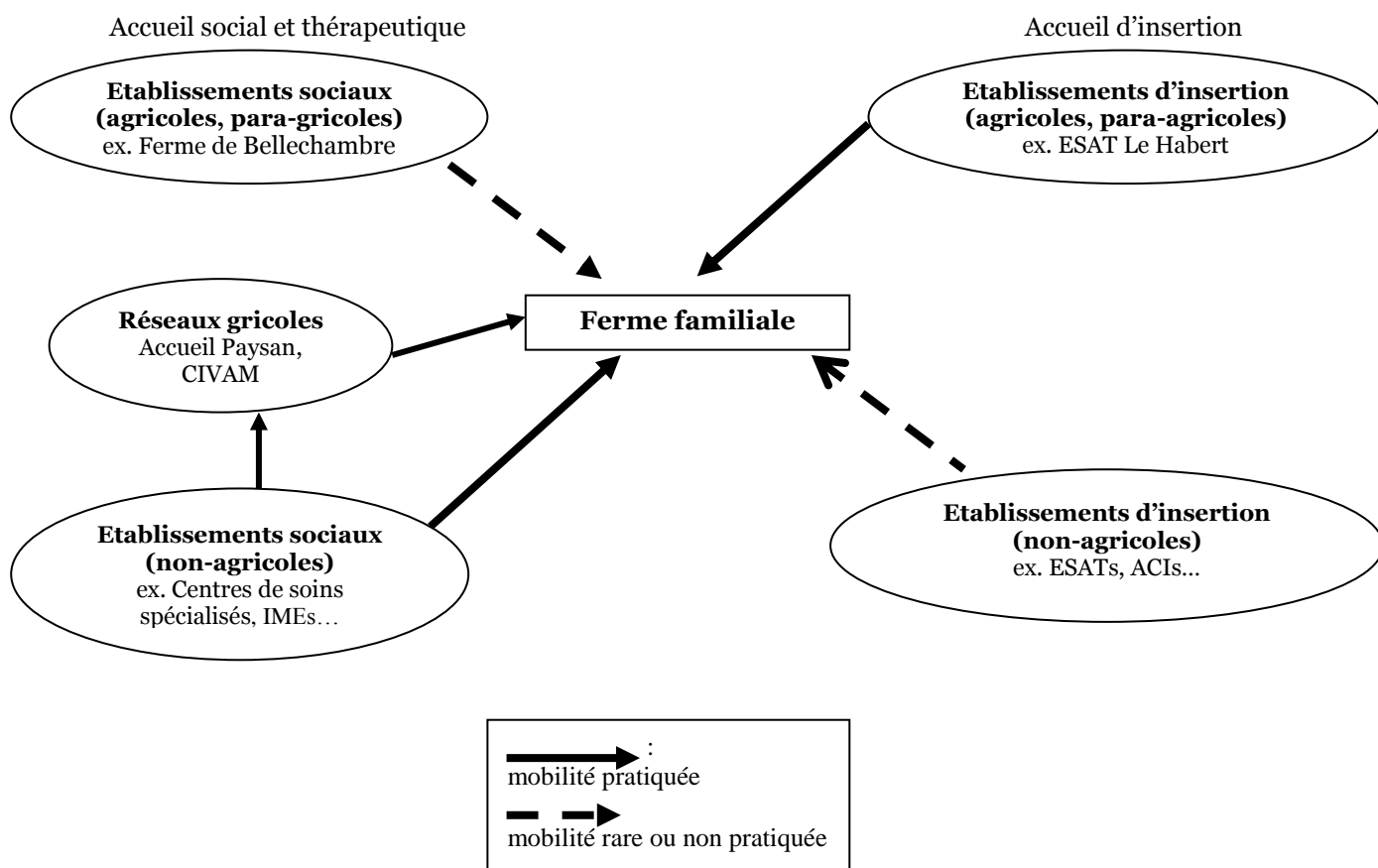
La plupart des agriculteurs rencontrés ont expliqué qu'ils ne font pas de publicité pour l'accueil qu'ils font. Malgré ce manque de publicité, les agriculteurs sont contactés par des structures associatives, des établissements médico-sociaux, des organismes d'insertion, des familles et des personnes qui cherchent à être accueillies elles-mêmes – et ils ont souvent plus de demandes que de possibilités d'accueil. Le seul agriculteur qui a fait un travail de communication, a envoyé des informations sur son offre d'accueil à tous les établissements médico-sociaux et éducatifs dans les alentours de son exploitation.

Pour les agriculteurs qui ont adhéré à Accueil Paysan ou à un CIVAM, les réseaux leur transmettent les demandes d'accueil. Dans le cas d'Accueil Paysan, l'agriculteur doit remplir un cahier des charges et faire une formation Accueil Paysan sur l'accueil social, pour pouvoir répondre à ces demandes d'accueil. Les CIVAMs envoient un appel à candidatures à leurs adhérents quand ils reçoivent des demandes d'accueil, et l'agriculteur doit remplir un formulaire pour justifier son offre .

3.3 Les différents types de mobilité et les conditions d'accueil

La mobilité vers les fermes indépendantes est plus fréquemment mise en œuvre par des établissements sociaux non-agricoles et les établissements d'insertion agricoles et para-agricoles. Cela avec des objectifs différents : soit pour la mise au travail et vente de prestations, soit pour de l'accueil à la ferme. Les établissements sociaux, pratiquant l'accompagnement thérapeutique avec une activité agricole expriment le besoin de donner à leurs résidents la possibilité de sortir de leur environnement habituel, et sont prêts à faire l'accompagnement nécessaire pour des périodes d'accueil. Cependant, jusqu'à présent cette mobilité reste entre structures associatives (qui ne sont pas forcément des structures agricoles) parce que l'identification d'agriculteurs accueillants reste difficile.

Diagramme 1 : La mobilité entre des structures associatives et des fermes indépendantes



Le tableau ci-dessous présente les types de mobilité vers des exploitations individuelles, que les personnes interviewées ont déjà pratiqués.

Tableau 1 : Les différents types de mobilité et les conditions d'accueil

Type de mobilité	Durée	Contrat	Compétences / expériences requises	Accompagnement	Rémunération	Hébergement
Accueil d'insertion professionnel						
Visites d'exploitations agricoles (en groupe)	1h à 1 journée	Non	-	<ul style="list-style-type: none"> Educateur / moniteur pendant toute la visite 	Non	Non
Stages	1 jour à 1 an	Convention de stage	<ul style="list-style-type: none"> prendre le temps de bien expliquer et parler avec la personne accueillie 	<ul style="list-style-type: none"> Educateur / moniteur pour première rencontre Appels ou visites pendant Bilan à la fin 	<ul style="list-style-type: none"> Agriculteur : non-rémunéré Personne accueillie : payée par leur structure habituelle / reçoit ses aides habituelles 	Rare
Placement de travailleurs (individuel et en groupe)	Variable	Prestation de services	-	<ul style="list-style-type: none"> Moniteur d'atelier pendant tout le placement, ou Non-accompagné 	<ul style="list-style-type: none"> Agriculteur : paie la structure associative Personne accueillie : payée par leur structure 	Non
Emploi	Variable	Contrat de travail classique	-	<ul style="list-style-type: none"> Educateur / moniteur pendant premiers jours, ou Non-accompagné 	Agriculteur paie la personne accueillie	Non
Accueil social / thérapeutique						
Assistant familial (1 à 3 pers, mineurs et jeunes majeurs)	Variable	Agrément du Conseil Général	<ul style="list-style-type: none"> Formation (300h) 		<ul style="list-style-type: none"> Montant minimal déterminé pas décret, en référence au SMIC 	Oui / Non
Protection Judiciaire de la Jeunesse (famille d'accueil / stage / activité de jour)	1 jour à quelques mois	Ordonnance de placement du Juge des Enfants / Convention de stage	<ul style="list-style-type: none"> Procédure de recrutement 	Activité de jour : présence d'un éducateur peut être prévu	<ul style="list-style-type: none"> Famille d'accueil : indemnité journalière non déclarable de 31€ Activité de jour : pas de réglementation précise Stage : à titre gracieux 	Oui / Non
Accueillant familial (personnes âgées, adultes handicapés)	Variable	Candidature auprès du Conseil Général	<ul style="list-style-type: none"> Formation (240h) 		<ul style="list-style-type: none"> Montant minimal déterminé par décret en référence au SMIC + diverses indemnités 	Oui / Non
Famille d'accueil (adultes toxicomanes)	1 semaine à 1 an	Bénévole	<ul style="list-style-type: none"> Activité à partager avec la personne accueillie Sensibilité 	Visite une fois par semaine avec astreinte téléphonique 24h/24h, et accompagnement	<ul style="list-style-type: none"> Agriculteur : indemnité journalière, non déclarable de 26€ Personne 	Oui

			au public en question • Rencontrer d'autres familles d'accueil	pour la famille et la personne accueillie	accueillie : reçoit ses aides habituelles	
Accueil de rupture (individuel et en groupe)	1h à quelques jours ; régulier ou épisodique	Contrat prestation services	• Remplir cahier de charge (Accueil Paysan) ou répondre à appel à candidatures (CIVAM) • Rencontrer d'autres agriculteurs qui font de l'accueil • Agréments d'équipement, hygiène... hébergement et/ou repas sont proposés	Selon contrat (éducateur peut être présent pendant tout le temps de l'accueil)	À l'agriculteur de définir un prix, ex. 6€ à 8€ p/pers pour 1h30	Oui / Non
Médiation animale (individuel et en groupe) / Zoothérapie (individuel)	1h à 2h	Contrat prestation services	• Formation zoothérapie	Selon contrat (éducateur peut être présent pendant tout le temps de l'accueil)	À l'agriculteur de définir un prix, ex. médiation animale : 35€/h, zoothérapie : 65€/h	Non

3.4 Les facteurs de réussite

Accueil social / thérapeutique

Mise en relation

- L'utilisation de réseaux personnels ;
- La diffusion d'un dossier aux établissements sociaux dans les environs, qui présente l'accueil qui est proposé et qui explique l'agriculture sociale et thérapeutique ;
- La présentation de l'offre d'accueil aux établissements sociaux sur place (ex. pendant des journées portes ouvertes).

Conditions d'accueil

- Des ressources pour des porteurs de projet (ex. Accueil Paysan : cahier de charge, exemplaire de contrat d'accueil, questions à poser aux établissements sociaux...)
- Des formations pratiques pour des agriculteurs qui font ou veulent faire l'accueil (ex. Accueil Paysan : formation sur comment calculer son tarif) ;
- Des opportunités pour des agriculteurs d'échanger avec d'autres qui font de l'accueil (ex. APRETO : réunions entre familles d'accueil, pour échanger sur leurs expériences et apprendre plus sur la pathologie des personnes accueillies).

Accompagnement souhaitable

- La construction d'un projet d'accueil par l'agriculteur et l'éducateur, ensemble ;
- Des éducateurs qui sont motivés et convaincus des avantages pour les personnes accueillies, et qui sont soutenus par leurs chefs de service ;
- Un bon rapport entre l'agriculteur et l'établissement social (ex. participation aux réunions de bilan avec des professionnels de l'établissement social) ;
- Un double accompagnement, de la personne accueillie *et* de l'agriculteur pour l'accueil à long terme où les éducateurs ne sont pas toujours présents. Ainsi, APRETO consacre une journée par semaine passée avec la famille d'accueil, la personne accueillie, et les deux ensemble.

Accueil d'insertion

Mise en relation

- Des visites d'exploitation, qui amènent souvent à la possibilité de l'accueil d'un stagiaire ;
- Le système de 'club d'entreprise' qui fournit (entre autres) des liens avec le monde de l'entreprise (ex. Solid'Action) ;
- L'utilisation de réseaux personnels.

Conditions d'accueil

- Les premiers rencontres sont importantes : il faut prendre le temps pour que chaque détail soit défini - objectifs, horaires, pause de midi, transport, accompagnement de la structure associative - afin d'éviter le risque d'échec ;
- Un réseau de foyers d'hébergement, qui permette aux ouvriers de faire des stages dans toute la région (ex. Cotagon) ;
- La flexibilité des structures associatives : permettre aux salariés de récupérer des heures supplémentaires avant de partir pour faire un stage à plein temps ; la possibilité de partir faire une 'période d'essai' non-accompagnée pour tester un contrat de travail avant de quitter la structure officiellement et définitivement.

Accompagnement souhaitable

- Un soutien pour la préparation de demandes et entretiens de stages et emplois, et la possibilité d'être accompagné pendant des entretiens (ex. bénévole aux Triandines) ;
- Un accompagnement sur place, si besoin, des salariés pendant les premiers moments de leur stage ou emploi ;
- Un suivi sur deux ans pour des personnes qui trouvent un emploi, et la possibilité d'apporter une aide aux personnes qui se retrouvent à nouveau en recherche d'emploi, pour pérenniser l'emploi et/ou prévenir les risques de rechute .

3.5 Difficultés rencontrées et voies d'amélioration à explorer

Accueil social et thérapeutique

Mise en relation

- Le temps nécessaire à l'identification des agriculteurs et le temps de mise en relation avec des réseaux d'établissements sociaux ;
- Le manque de familles d'accueil et d'accueil d'urgence hébergé.

Conditions d'accueil

- La difficile reconnaissance de l'agriculture sociale et thérapeutique par certains établissements sociaux : le fait que ça ne soit pas juste un loisir, et que des compétences, du temps et de l'énergie doivent être mobilisées et, par conséquence, des difficultés à faire accepter les tarifs d'accueil ;
- L'incertitude financière : renouvellement de contrats, temps de règlement des factures ;
- La charge administrative : papiers à remplir et à fournir pour les établissements sociaux ;
- L'effet sur la vie de famille : par exemple, pour les agriculteurs qui proposent de l'hébergement.

Accompagnement

- Les changements d'éducateurs, d'horaires, de groupes peuvent être déstabilisants pour les personnes accueillies et les accueillants et peuvent ralentir le progrès des personnes accueillies.

Accueil d'insertion

Mise en relation

- Le temps nécessaire à l'identification des agriculteurs et le temps pour tisser des liens avec des agriculteurs prêts à faire de l'accueil ;
- Le manque d'opportunités, de contrats de travail, et de capacités d'hébergement pour des stages.

Conditions d'accueil

- Le temps, l'énergie et l'attention que l'accueil exige des agriculteurs, et les précautions à prendre si la personne accueillie est en contact avec des clients et de l'argent ;
- Des malentendus quand les conditions d'accueil n'ont pas été bien définies et comprises dès la première rencontre ;
- Les limites de certains contrats en ce qui concerne la mobilité : AVA limite le stage à 2 semaines , ACI n'autorise pas un retour si la personne accueillie a démissionné pour un contrat de travail ;
- Un manque d'agriculteurs susceptibles de proposer de l'hébergement pendant les stages et emplois loin de la structure associative ;
- Un manque de solutions à long terme pour des personnes qui ne peuvent pas retourner dans le milieu de travail 'ordinaire', mais qui ont envie et sont capables de travailler, à leur rythme.

Accompagnement

- Un manque de temps pour accompagner ou proposer une période d'essai, quand le salarié est parti pour un contrat de travail classique ;
- Les bilans de stage qui tournent surtout autour de l'expérience du stagiaire, avec parfois pour l'agriculteur un manque d'opportunité pour s'exprimer sur l'expérience et ce qui pourrait être amélioré.

3.6 Leçons à tirer

- Il y a un manque de solutions sociales et professionnelles à long terme pour des personnes qui ne peuvent pas retourner dans le milieu de travail 'ordinaire' et un hébergement indépendant et celles qui continuent d'avoir besoin d'un accompagnement quand elles quittent leur structure associative d'accueil.
- Si les besoins et la demande d'accueil à la ferme sont réels, tout aussi réelle est la difficulté d'identifier des agriculteurs qui font et sont prêts à faire l'accueil. En effet, beaucoup d'agriculteurs qui pratiquent l'accueil, notamment d'insertion professionnelle, ne communiquent pas leur offre. Et l'accueil d'urgence et les familles d'accueil restent assez rares. Cela dans un contexte où les opportunités de travail et donc de contrat de travail et aussi de stages avec hébergement sont difficiles à trouver.
- Les réponses à ces besoins existent et sont diverses. Chaque cas de mobilité étant spécifique, en fonction des besoins, des objectifs et des capacités de la personne accueillie, plusieurs types de mobilité, selon qu'il s'agisse d'accueil social ou d'insertion professionnelle, avec des conditions très variées, se sont mises progressivement en place.
- Certains réseaux promeuvent les bonnes pratiques et produisent des ressources visant à favoriser un accueil à la ferme de qualité. Si Accueil Paysan propose à ses adhérents un accompagnement et un cahier des charges pour pratiquer l'accueil social, des ressources équivalentes sur l'accueil d'insertion restent à élaborer.
- Une des caractéristiques du profil des agriculteurs accueillants est l'importance de la « fibre sociale » : la motivation financière est rarement mise en avant pour justifier ce choix de faire de l'accueil ; et ce sont souvent des personnes avec une ouverture d'esprit et une envie d'échange, qui se sont déjà impliquées dans d'autres formes d'accueil - pédagogique, gîte, visites - ou dans un travail dans le secteur social.
- D'une façon générale, il y a encore un manque d'informations et de connaissances dans le milieu agricole sur les possibilités et les différentes formes d'accueil à la ferme. Et de leur côté, les structures associatives qui ont besoin de mettre en place de telles trajectoires, sous-estiment parfois les compétences, le temps et l'énergie que les agriculteurs apportent à un accueil (social), et par conséquent la rémunération proposée aux agriculteurs.

Conclusion

Le rôle du Réseau ASTRA

Les leçons tirées montrent que le Réseau ASTRA peut très utilement contribuer à améliorer cette mobilité en développant un ensemble de services qui auraient pour but de:

- informer des agriculteurs des besoins d'accueil, et des différentes modalités possibles d'accueil,
- soutenir des agriculteurs qui montent un projet d'accueil ou qui ont envie de le faire, et les orienter vers les acteurs pertinents,
- favoriser la mise en relation entre les structures associatives et les fermes indépendantes,
- informer les établissements sociaux (non-agricoles) de l'intérêt de l'agriculture sociale et thérapeutique,
- partager les expériences de bonnes pratiques d'accueil,
- développer et mettre en œuvre de nouveaux projets qui répondent aux besoins des structures associatives et améliorent les modalités, notamment contractuelles, et la viabilité de l'accueil à la ferme.

Informier et sensibiliser

- Créer et diffuser des fiches d'informations sur le site internet du Réseau ASTRA pour aider les agriculteurs qui font de l'accueil à faire connaître l'intérêt de l'AST en direction des établissements sociaux et informer ceux qui ont envie de pratiquer l'agriculture sociale et thérapeutique sur les modalités de l'accueil (insertion, rupture, thérapeutique).
- Créer des documents d'accueil d'insertion tels que convention de stage, bilan de stage, et partager ces outils avec les structures associatives.

Activités existantes: les rencontres et journées de sensibilisation, qui informent les agriculteurs du besoin d'accueil, et des différents types d'accueil, telles que rencontres 'coin de champ', Rencontres de l'Agriculture Sociale et Thérapeutique au plan régional et local.

Faciliter la mise en relation

- Créer une page d'annonces sur le site web ASTRA pour des annonces ponctuelles d'offres et de demandes d'accueil, pour faciliter la mise en relation, et montrer au public la réalité de la demande et de l'offre d'accueil.
- Créer un fichier d'agriculteurs indépendants qui sont prêts ou ont déjà fait de l'accueil d'insertion, pour faciliter la mise en relation, et diminuer le temps passé à chercher des lieux d'accueil et entretenir des réseaux personnels.

Activités existantes : l'annuaire des structures pratiquant l'agriculture sociale et thérapeutique dont nous veillons à la mise à jour et l'élargissement, sur le site internet du Réseau ASTRA.

Innover et expérimenter

- Elargir les expériences de mobilité, avec des partenaires différents pour tester de nouvelles modalités d'accueil - accompagnement, rémunération, hébergement - qui vont venir enrichir les outils mis à disposition de tous ceux qui cherchent à engager des trajectoires de mobilité sociale ou professionnelle de personnes en difficulté vers des fermes indépendantes.

L'accueil à la ferme de personnes en difficultés

Etat des lieux

Annexe au rapport de synthèse

Etudes de cas

Mai 2014

Enquêtes et rapport préparatoire
Michèle Aitchison, Chargée de Mission au Réseau ASTRA

Révision et édition
Gérald Assouline, Coordinateur scientifique du Réseau ASTRA

Soutiens du réseau ASTRA

Étude de cas n° 1

Type de mobilité : D'un Etablissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT) agricole vers une ferme indépendante

Type d'accueil : 4 stages (sans hébergement)

Personne accueillie : Résidente et ouvrière d'ESAT agricole

Référent de l'établissement : Moniteur d'atelier à l'ESAT

Agriculteur accueillant : Propriétaire d'une exploitation de plantes aromatiques

Le projet de la stagiaire

Cette résidente, ouvrière d'un ESAT agricole est « revenue vers la nature par étape », après avoir grandi en banlieue parisienne. Elle est maintenant très intéressée par la paix qu'on trouve quand on va dans la nature, les réponses médicales proposées par des plantes, et les opportunités de travail dans la transformation de la nature. Elle a le projet professionnel de travailler comme 'conseillère forme et santé', animatrice de remise en forme', qu'elle a divisé en plusieurs étapes :

- Faire une formation de « conseiller forme et santé » chez Inderplam (Institut Méditerranéen de Documentation, d'Enseignement et de Recherches sur les Plantes Médicinales) : elle l'a faite il y a 2 ans pendant sa 2^{ème} année au Habert, par correspondance ;
- Découvrir des exploitations de plantes aromatiques : deux stages chez une exploitation de plantes aromatiques en Savoie, et quatre stages dans une exploitation de plantes aromatiques en Isère
- Créer une auto-entreprise pour vendre les plantes aromatiques dans les marchés, et donner des conseils sur leurs vertus médicales et culinaires.

La mise en relation

La personne accueillie a trouvé les coordonnées d'une exploitation de plantes aromatiques dans la plaquette d'une journée 'portes ouvertes' des fermes d'Isère, Savoie et Haute-Savoie (« Prenez la clé des champs »). Elle a ensuite contacté l'agriculteur pour demander s'il serait d'accord de l'accueillir en stage. Après ce premier contact son référent de foyer a appelé l'agriculteur, et ensuite son référent professionnel et moniteur d'atelier a pris le relais. Bien qu'elle ait trouvé ce stage toute seule, elle trouve compliqué de trouver le temps d'organiser des formations ou stages, et d'établir des contacts. Elle pense que cette démarche serait impossible sans l'aide des éducateurs de l'ESAT.

Même s'il n'a pas trouvé lui-même ce lieu de stage, le moniteur d'atelier a expliqué qu'en ce qui concerne l'identification des possibilités d'accueil, il a l'avantage d'avoir toujours habité dans la vallée. Il a donc beaucoup de connaissances dans le milieu agricole, et l'ESAT lui donne la liberté d'utiliser ce réseau.

L'agriculteur a expliqué qu'il ne communique pas son offre d'accueil, car il a déjà beaucoup de demandes et ne veut pas devenir une « usine à stagiaires ».

La convention et la rémunération

Une convention de stage « découverte » a été signée entre les différentes parties concernées – la personne accueillie, le directeur de l'ESAT et l'exploitant agricole - pour chaque stage réalisé sur cette exploitation.

Pendant ces stages, la personne accueillie est rémunérée comme d'habitude, par l'ESAT. L'agriculteur n'est pas rémunéré pour l'accueil.

Le moniteur d'atelier a expliqué que ce stage est assez rare parce que les opportunités de stages sont souvent limitées dans le Massif de la Chartreuse, à cause des contraintes de mobilité et d'hébergement. Pour ce stage, la personne accueillie a eu la chance de pouvoir être hébergée par ses enfants à Grenoble.

L'accompagnement de la personne accueillie

Première rencontre

Pour le moniteur d'atelier la première rencontre sur le lieu de stage est très importante. Il a organisé une première rencontre avec l'agriculteur et la personne accueillie, pour:

- représenter l'ESAT et montrer la crédibilité de la démarche,
- faire la connaissance de l'agriculteur et établir un lien,
- vérifier que l'accueil de la personne se réalise dans des conditions sérieuses et non abusives,
- montrer que la personne est soutenue et accompagnée par son référent professionnel : celui-ci pouvant être présent en cas de problème durant le stage,
- faire signer la convention de stage,
- vérifier que le travail proposé correspond bien au projet de la personne accueillie,
- être sûr que la personne accueillie se sente soutenue.

Le moniteur d'atelier a vite compris que l'agriculteur avait en lui une fibre humaine et sociale lui permettant d'être ouvert aux personnes en difficulté, et celui-ci a bien appréhendé les difficultés de la personne accueillie.

Accompagnement pendant le stage

Pendant le stage il n'y avait pas d'accompagnement par l'ESAT, mais l'agriculteur pouvait appeler l'ESAT si jamais il y avait un problème.

Le bilan de la période d'accueil

Un bilan a été fait à la fin de chaque stage.

Pour la personne accueillie le bilan de stage est utile pour garder une trace des connaissances et des compétences acquises et pour déterminer la fiabilité du projet.

Pour l'agriculteur le bilan à la fin de chaque stage est utile pour voir ce que la personne accueillie a accompli, et comment ça s'est passé pour elle. Le moniteur d'atelier est aussi de l'avis que ce soit l'occasion de faire le point, et de voir ce qu'il faut améliorer. Pour lui il n'est pas question de contrôle mais simplement d'accompagner la personne dans sa démarche. Le but est de l'épauler et de l'aider à réaliser son projet. L'objectif final étant la valorisation de la personne et la reprise de confiance en elle.

L'accompagnement de l'agriculteur

Pour l'agriculteur, le suivi par l'ESAT, avant ou après le stage, pour voir comment le stage s'orienté ou comment ça s'est passé) est suffisant, sinon il serait trop envahissant. Selon lui, l'accueil de personnes venant d'un ESAT ne se fait pas sans savoir qu'il pourrait avoir des difficultés mais il n'est pas nécessaire d'avoir des informations personnelles où des informations sur leur passé, sauf s'il y a des handicaps physiques particuliers qui vont empêcher le stagiaire de faire un certain travail.

Le moniteur d'atelier a expliqué qu'il n'insiste pas trop sur la maladie ou le traitement de la personne, de façon à ce que la personne ne soit pas victime de clichés concernant la maladie psychique car les personnes qui partent en stage sont bien stabilisées et ne sont pas fragiles.

Le travail que l'accueil implique pour l'agriculteur, et la motivation pour accueillir

D'après l'agriculteur, les premiers stages de la personne accueillie ont ajouté du travail à sa journée, mais maintenant elle a acquis plus d'autonomie. Cependant il a toujours besoin de l'accompagner. Cette présence avec des stagiaires (travailler et manger ensemble) permet de voir si leur travail est bien fait, donner des conseils et échanger.

Il n'accueille pas de stagiaires pour recevoir une main d'œuvre gratuite (comme il n'a pas besoin d'aide pour faire tourner son exploitation), mais pour l'échange. Il est content d'accueillir cette personne parce que c'est quelqu'un « qu'on ne croise pas tous les jours », qui est intéressée par les plantes aromatiques, et avec qui il peut avoir des échanges intéressants.

Les avantages de l'accueil individualisé pour la personne accueillie

Pour la personne accueillie, le stage sur cette ferme lui a permis d'établir un bon contact professionnel et constitue une chance pour réintégrer et travailler dans un milieu 'ordinaire'.

Ces stages lui ont permis d'acquérir des connaissances et des compétences dans :

- la culture des plantes aromatiques,
- la préparation des pots et des boutures,
- l'entretien des plantes,
- le nettoyage et désherbage des pots et des boutures,
- la découverte d'ouvrages utiles pour étudier les plantes aromatiques,
- la préparation des marchés.

Pour la personne accueillie, le stage est la clé pour la réalisation de son projet, surtout parce que pendant son stage de novembre, l'agriculteur lui a permis de préparer les plantes à vendre et de les laisser dans ses serres pendant l'hiver. Il est aussi d'accord pour lui fournir des plantes à vendre sur les marchés, qu'elle peut payer après les marchés. Faire avancer son projet professionnel est important pour elle, pour augmenter son revenu mais aussi pour gagner en autonomie et éventuellement reprendre son indépendance.

Pour l'agriculteur, si cette personne revient c'est qu'elle a plaisir à revenir. Il pense que les bénéfices des stages pour elle sont :

- le changement d'environnement et le travail physique,
- le fait que cela lui serve d'appui dans son projet,

- le fait de voir et comprendre les différentes étapes du produit avant qu'il ne soit commercialisé,
- l'opportunité de faire ses propres expériences (chauffage des serres),
- la possibilité de voir les différentes saisons à la ferme, et de suivre un travail des semis jusqu'aux plantes (puisqu'elle est revenue pour faire plusieurs stages).

Le moniteur d'atelier pense qu'en travaillant avec l'agriculteur, la personne accueillie a beaucoup appris sur la rigueur et la présentation. Il apprécie le fait que l'agriculteur ait exprimé des paroles qu'elle avait besoin d'entendre d'une personne extérieure à l'ESAT (que les marchés ne vont pas être simples : être à l'heure, ne pas fumer devant les clients...).

Les difficultés rencontrées et voies d'amélioration

Pour l'agriculteur les seules difficultés rencontrées sont que les tâches longues peuvent être difficiles pour la personne qui peut parfois avoir un manque de concentration bien qu'elle soit présente physiquement. Il a aussi précisé qu'il est horticulteur et pas formateur, donc il fait forcément des erreurs d'accompagnement, mais il pense que l'ESAT ne peut rien faire pour changer ça.

Comme l'ESAT n'a pas de 'chargé d'insertion', l'accompagnement professionnel fait partie des responsabilités du moniteur d'atelier mais la difficulté rencontrée est le manque de temps et de disponibilité pour accompagner cette personne, étant déjà très pris par la production agricole. Cependant, c'est un volet de son travail qui lui plaît beaucoup et qui lui donne vraiment l'impression de réaliser un travail d'accompagnement. Une autre difficulté est que, pour accompagner cette personne, il faut croire en son projet. Le moniteur d'atelier a peur qu'elle ne réussisse pas à gagner beaucoup d'argent, mais il dit que sa mission de moniteur d'atelier est aussi de l'aider à accomplir ses projets et qu'elle a besoin de se confronter au milieu ordinaire pour pouvoir évaluer sa situation.

A part ces difficultés, le moniteur d'atelier pense que la convention de stage pourrait être affinée (en ajoutant les coordonnées du référent, si jamais il y a un problème), et qu'une grille pourrait être développée pour le bilan de stage.

Pour la personne accueillie, la seule difficulté rencontrée est l'accord du juge des curatelles, dont elle a besoin pour continuer à faire avancer son projet et créer son auto-entreprise.

Étude de cas n° 2

Type de mobilité : D'un Jardin de Cocagne (ACI : Atelier et Chantier d'Insertion) vers une ferme indépendante
Type d'accueil : Stage de 2 semaines (non-hébergé)
Personne accueillie : Ouvrière en ACI
Réfèrent de l'établissement : Chargée d'insertion de l'ACI
Agriculteur accueillant : Propriétaire d'une exploitation de maraichage bio, d'arboriculture et de cueillette en plein champs.

Le projet de la stagiaire

Cette ouvrière du Jardin de Cocagne a commencé son projet d'insertion professionnelle dans le secteur agricole par le dispositif ADEMA (Accès des Demandeurs d'Emploi aux Métiers Agricoles), qui propose une orientation et une immersion en entreprise agricole. Ensuite, elle a été orientée vers une formation complémentaire financée par le FAFSEA d'une durée de 120 heures. Pour elle, son temps au Jardin de Cocagne a servi comme une école d'apprentissage et lui a permis de « toucher à tout ».

Elle cherchait un travail de salariée dans une exploitation maraichère, sans trop de pression et sans être la seule à avoir la responsabilité de la production. Pour elle, l'important était de trouver un lieu de travail qui lui plaise humainement.

La mise en relation

La chargée d'insertion est allée à un festival d'arboriculture, pour se mettre en contact avec des arboriculteurs qui seraient prêts à travailler avec le Jardin de Cocagne. Elle a distribué des formulaires, pour que les exploitants puissent fournir leurs coordonnées et préciser s'ils seraient prêts à parler de leurs exploitations, accueillir des stagiaires ou faire des simulations d'entretiens d'embauche. C'était à ce festival qu'elle a fait la connaissance de l'agriculteur, qui était d'accord d'accueillir des stagiaires.

Plus tard, la chargée d'insertion a appelé l'agriculteur, quand l'ouvrière a voulu avoir une expérience dans l'auto-cueillette.

L'ouvrière a expliqué qu'elle apprécie le fait que la chargée d'insertion s'occupe de la mise en relation avec les agriculteurs, parce que cela lui évite des recevoir personnellement des refus .

La convention et la rémunération

Une convention a été signée pour le stage de deux semaines que l'ouvrière a fait sur l'exploitation, ainsi qu'un avenant au contrat de travail.

La convention de stage est très importante pour rassurer l'agriculteur. Celui-ci a envoyé une copie de la convention à sa compagnie d'assurance pour vérifier qu'il serait protégé en cas de problème.

Pendant le stage l'ouvrière était rémunérée comme d'habitude, par le Jardin de Cocagne. L'agriculteur n'était pas rémunéré pour l'accueil.

La ferme étant proche du Jardin de Cocagne, l'ouvrière n'avait pas besoin d'être hébergée pendant son stage.

L'accompagnement de la personne accueillie

Première rencontre

L'ouvrière et la chargée d'insertion ont visité la ferme ensemble, avant de commencer le stage, pour définir les objectifs du stage et les horaires, décider du travail qu'on allait demander à l'ouvrière et signer la convention de stage.

Pour l'agriculteur, la première visite était très importante pour définir un cadre, surtout en ce qui concerne le travail et les horaires. Il pense que la présence de la chargée d'insertion était indispensable pour la première rencontre, pour rassurer tout le monde et conseiller sur le cadre du stage.

La chargée d'insertion a apprécié le fait qu'il y ait eu rapidement une bonne relation entre eux et l'agriculteur. Elle a trouvé que c'était un lieu de stage simple, équilibré et sain, et que l'agriculteur avait l'habitude de bien accueillir.

L'ouvrière a beaucoup apprécié le fait que l'agriculteur voulait d'abord savoir ce qu'elle cherchait à faire et apprendre, et qu'il ait organisé son travail en la consultant. Elle a aussi trouvé que la présence de la chargée de mission pendant cette première journée apportait une légitimité qui a aidé à définir des objectifs et poser des limites.

Accompagnement pendant le stage

L'ouvrière n'avait pas d'accompagnement du Jardin de Cocagne pendant son stage. Elle avait la possibilité de les contacter si jamais il y avait un problème, mais elle n'en a pas eu besoin.

La chargée de mission a expliqué qu'elle peut accompagner des stagiaires pour la première demi-journée, pour les aider à s'intégrer dans le travail et à trouver leur place. C'est aussi une opportunité, si nécessaire, pour conseiller le maître de stage sur la façon de communiquer et transférer des consignes au stagiaire.

Le bilan de la période d'accueil

L'agriculteur a expliqué qu'il a pris une demi-journée pour faire le bilan avec la chargée d'insertion et l'ouvrière à la fin de son stage. Il pense que c'est un moment très utile parce que les stagiaires n'osent pas toujours s'exprimer pendant le stage, et c'est important d'entendre comment les stagiaires ont vécu leur temps chez lui. Etant « agriculteur et pas formateur », l'agriculteur a dit qu'il fait ce qu'il peut en expliquant des choses à sa propre façon. C'est donc important pour lui de savoir si les stagiaires n'ont pas compris quelque chose, mais n'ont pas osé le dire.

L'ouvrière avait l'impression de faire le bilan avec l'agriculteur et son associé pendant toute la durée de son stage, comme elle a eu beaucoup d'occasions pour poser des questions et avoir des échanges avec eux.

L'accompagnement de l'agriculteur

Après avoir accompagné l'ouvrière pour la première rencontre, la chargée d'insertion a aussi appelé l'agriculteur le premier matin du stage. Elle a expliqué qu'elle le fait à chaque stage pour montrer que le stagiaire est suivi et qu'elle est là en cas de besoin.

L'agriculteur a dit que le suivi du Jardin de Cocagne était suffisant. Il était rassuré de savoir que la chargée d'insertion n'était pas loin, et a apprécié le fait qu'elle était très réactive si jamais il l'appelait pour poser une question. Il a dit que les informations fournies étaient suffisantes. Pour lui, le passé de ses stagiaires ne le regarde pas. Il est prêt à parler avec eux de leur passé s'ils le veulent, mais il n'initie jamais une conversation sur ce sujet.

Le travail que l'accueil implique pour l'agriculteur, et la motivation pour accueillir

L'agriculteur a expliqué que pendant l'accueil d'un stagiaire, il doit toujours passer un peu de temps à expliquer ce que le stagiaire doit faire et comment il faut le faire. Il travaille toujours aux côtés des stagiaires pour pouvoir vérifier leur travail et donner des conseils, mais il trouve que cela crée aussi des échanges intéressants. Il ne pense pas que l'accueil des stagiaires ajoute du travail à sa journée, parce que leur présence va l'aider à faire des tâches plus vite.

L'agriculteur a expliqué qu'il accueille des stagiaires comme celle-ci parce qu'il aime être dans le partage et les échanges. Il est très ouvert sur le social, ayant déjà accueilli beaucoup de stagiaires dans le dispositif ADEMA, et étant déjà très engagé dans le réseau Agriculteurs Sans Frontières, avec lequel il est parti en Cameroun et en Biélorussie pour conseiller des agriculteurs dans ces pays.

Il trouve que les stagiaires peuvent aussi lui ouvrir les yeux sur certaines choses, et lui donner des idées sur comment améliorer son travail et son exploitation.

Les avantages de l'accueil individualisé pour la personne accueillie

L'agriculteur pense que le travail fait à la ferme a bien plu à l'ouvrière, et qu'elle était intéressée par le métier. Il pense que les stages comme le sien sont bénéfiques aux stagiaires parce qu'ils se sentent valorisés quand ils ont bien fait leur travail, ils sortent de leur environnement quotidien et sont dans un environnement paisible.

En ce qui concerne les connaissances et les compétences agricoles, le stage sur cette ferme a permis à l'ouvrière d'apprendre à construire et concevoir une activité d'auto-cueillette, à gérer les choix de production et la préparation du terrain selon ces choix

Elle était aussi très inspirée par les parcours des agriculteurs qui l'ont accueillie, et a pu voir :

- comment un agriculteur peut aussi avoir le temps d'être militant (dans le cas de l'agriculteur qui est engagé dans les syndicats agricoles et le réseau 'Agriculteurs Sans Frontières'), et
- comment un ingénieur reconverti peut trouver sa place dans une ferme familiale (dans le cas de l'associé de l'agriculteur).

En ce qui concerne son insertion professionnelle, le stage a permis à l'ouvrière de :

- mieux connaître son employabilité,
- tester son rythme de travail dans le 'vraie monde' du travail,
- tester sa capacité de travailler avec d'autres personnes,
- créer un contact pour un éventuel contrat de travail.

Elle a apprécié le fait qu'elle a pu poser des questions et avoir des échanges qu'on ne peut pas forcément avoir en étant salarié. Elle était aussi très contente d'avoir une reconnaissance de son travail pendant le

stage et des retours positifs qui lui ont donné de la confiance pour continuer son projet de travailler en maraichage.

Presque un an après le stage, l'agriculteur a donné les coordonnées de l'ouvrière à un maraicher qui cherchait un salarié. Elle a maintenant quitté le Jardin de Cocagne pour un contrat de travail sur cette ferme.

Les difficultés rencontrées et voies d'amélioration

Ni la chargée d'insertion, ni l'ouvrière, ni l'agriculteur n'ont rencontré de difficultés pendant ce stage.

Même si ce n'était pas le cas sur cette ferme, l'ouvrière trouve que les bilans de stage sont d'habitude un peu trop rapides, lorsqu'on n'a pas ces temps d'échange pendant le stage. Elle pense que c'est parce que ce n'est pas un temps productif pour les agriculteurs, et elle suggère que ce pourrait être utile d'insister sur l'importance du bilan dès le premier contact, et d'informer les agriculteurs de la grille de bilan avant que le stage ne commence.

La chargée d'insertion a aussi parlé de son document de bilan de stage, et pense qu'il pourrait être amélioré. Ceci dit, elle pense que l'importance du bilan repose surtout sur l'échange et non sur ce qui est écrit dans le document.

Étude de cas n°3

Type de mobilité : D'un établissement social (IME) vers une ferme indépendante

Type d'accueil : Médiation animale en groupe

Personnes accueillies : Deux adolescents autistes

Réfèrent de l'établissement : Educatrice de l'IME

Agricultrice accueillante : Propriétaire d'une avec élevage de chèvres angora, former en zoothérapie

La mise en relation

Le premier contact de l'éducatrice de l'IME avec l'agricultrice s'est fait lors d'une journée 'portes ouvertes' des fermes d'Isère, Savoie et Haute-Savoie (« *Prenez la clé des champs* »).

Elle est venue avec ses enfants pour visiter la ferme, pendant son congé maternité, sans aucun projet professionnel en tête. Pendant la visite elle a été très impressionnée par la façon avec laquelle l'agricultrice a accueilli le public à la ferme, et comment elle faisait participer le public pendant la visite. Elle a donc eu l'idée que ça pourrait être intéressant d'emmener certains enfants de l'IME, et a recontacté l'agricultrice quand elle est retournée au travail.

Le contrat/la convention et la rémunération

Depuis septembre 2012 l'agricultrice accueille deux adolescents de cet IME pour des séances de médiation animale. Ils viennent une fois par semaine, pour une heure, et ils ont prévu de continuer ainsi jusqu'à décembre 2014.

Un garçon autiste, avec des problèmes de motricité, vient depuis le début du partenariat. Pendant les premiers mois, il venait avec une fille autiste ayant des déficiences visuelles. Plus récemment, une autre fille vient avec lui, autiste elle aussi et qui a des tendances dépressives.

Parfois, d'autres jeunes rejoignent le groupe à titre exceptionnel, mais l'agricultrice n'accepte plus que 5 personnes par séance pour un tarif de 35€.

Pour ce projet d'accueil, l'agricultrice a préparé un contrat basé sur l'exemplaire qu'Accueil Paysan fournit à ses adhérents qui font de l'accueil social. L'IME a aussi demandé à l'agricultrice de signer sa propre convention, et a demandé des photocopies de ses diplômes, papiers d'assurance et carte d'identité.

L'accompagnement des personnes accueillies

Les adolescents sont toujours accompagnés par au moins une éducatrice. Quand la jeune fille déficiente visuelle participait aux séances, le groupe était aussi accompagné par une Aide Médico Psychologique (AMP). Pendant la séance, l'agricultrice propose des activités et accompagne les jeunes à accomplir ce qu'elle propose. L'éducatrice apprécie beaucoup le fait que l'agricultrice s'adapte toujours aux envies et aux capacités de la personne, et ne les force jamais à faire quelque chose qu'ils n'ont pas envie de faire.

L'accompagnement de l'agriculteur

L'agricultrice et l'éducatrice ont développé un projet d'accueil écrit ensemble, qui est basé sur des objectifs spécifiques pour chaque individu et sur les propositions de l'agricultrice.

L'agricultrice a demandé un minimum d'informations sur les personnes accueillies en ce qui concerne leur capacité physique et leur pathologie, mais pas sur leur histoire personnelle et leurs traitements médicaux. Elle a dit que l'éducatrice fournissait des informations au fur à mesure des besoins, par exemple, quand la jeune déficiente visuelle prenait un traitement particulier pour ses yeux qui avait un effet sur son comportement. Pendant les séances il y a beaucoup d'échanges entre l'agricultrice et l'éducatrice, quand elles remarquent des comportements ou des progrès particuliers. Parfois, elles s'appellent aussi après une séance pour parler de la façon dont cela s'est passé. Ces échanges réguliers les aident à affiner le projet d'accueil au fur à mesure.

Un bilan intermédiaire est fait à la ferme, avec l'éducatrice et le chef de service, et il y a un autre bilan à la fin de l'année.

Le travail que l'accueil implique pour l'agriculteur, et la motivation pour accueillir

Pendant l'heure d'accueil, l'agricultrice est entièrement concentrée sur les deux personnes et, bien évidemment, arrête tout autre travail. Même si les deux jeunes sont accompagnés, c'est une heure pendant laquelle elle doit être très attentive.

L'agricultrice a aussi besoin de préparer les séances en avance et d'adapter le projet entre les séances. Mais le plus grand travail, d'après elle, est le côté administratif de la mise en place du projet avec l'IME.

Même si elle a trouvé ces demandes assez lourdes, l'agricultrice a tout fait pour que le projet puisse se réaliser. Un intérêt dans l'accueil social et la médiation animale était une des motivations principales de l'agricultrice quand elle s'est réorientée vers l'agriculture et a acheté son exploitation. Même avant de devenir agricultrice elle a fait une formation en zoothérapie à l'Institut Français de Zoothérapie.

Les avantages de l'accueil individualisé pour la personne accueillie

Les jeunes personnes accueillies ne sont pas capables d'exprimer leurs avis et réactions à la suite du temps passé à la ferme mais, selon l'éducatrice, l'accueil chez cette agricultrice a un effet très positif sur leur bien être et les aide à progresser sur certaines difficultés. L'éducatrice a aussi avoué qu'ils ont même évolué beaucoup plus vite qu'elle ne s'y attendait.

Les séances à la ferme créent la possibilité d'un travail individualisé avec les jeunes personnes accueillies, pendant qu'en interne, dans l'IME, ils sont toujours en groupes jusqu'à huit personnes.

Pendant les séances, l'agricultrice propose des activités qui leur font travailler (entre autres):

- la psychomotricité : porter un seau, tenir une brosse, plier les jambes pour ramasser quelque chose par terre, marcher sur des chemins irréguliers ;
- les sens : l'odeur du foin, la texture des graines, les sons des animaux ;
- les relations avec, et le respect pour, d'autres êtres vivants : par les soins des animaux ;
- l'attention aux dangers environnants : les outils agricoles.

Dans le cas du garçon accueilli, il y a un grand effet positif lié au fait qu'il se sente valorisé. Il s'est montré intéressé par le 'travail' à la ferme et prend du plaisir quand il accomplit des tâches différentes.

L'éducatrice et l'agricultrice ont donné quelques exemples précis qui montrent le progrès des jeunes :

- le garçon accueilli a toujours envie de suivre d'autres personnes, et n'aime pas marcher devant. C'était aussi le cas quand il a promené l'âne de l'agricultrice, mais plus récemment il a commencé à marcher devant l'âne ;
- Pendant les premières séances à la ferme, le garçon accueilli est tombé souvent à cause des chemins irréguliers, mais maintenant il se déplace beaucoup mieux ;
- La fille accueillie pleure très souvent à l'IME, mais elle était souriante pendant toute l'heure de sa première séance à la ferme. Elle a aussi étonné l'éducatrice et l'agricultrice en ayant envie d'entrer toute de suite dans l'enclos des chèvres.

Pour la jeune déficiente visuelle, il était plus difficile de dire si les séances lui plaisaient ou pas, et si elles lui ont apporté quelque chose. Elle était très sensible aux changements et, par conséquent, elle était déstabilisée quand en hiver les séances n'étaient plus dehors mais dans les bâtiments de la ferme. Cependant, elle prenait beaucoup de plaisir en donnant à manger aux poules, et l'agricultrice a beaucoup travaillé sur les odeurs différentes avec elle.

Les difficultés rencontrées et les voies d'amélioration

L'agricultrice a eu du mal à convaincre l'IME d'accepter son tarif pour les séances de médiation animale. D'après elle, c'est souvent le prix qui freine les établissements, surtout parce qu'ils ne reconnaissent pas encore l'agriculture sociale et thérapeutique. Elle dit que souvent les établissements ne comprennent pas que l'accueil qu'elle propose ne soit pas juste un loisir, comme une sortie à la piscine, mais que cela s'apparente plus à une séance d'orthophonie ou d'ergothérapie. C'est un travail qui demande des compétences, du temps et de l'énergie.

Heureusement, l'éducatrice de l'IME s'est battue pour la réalisation du projet. Avec l'agricultrice elle a même monté une demande de subvention à la Fondation A.P Sommer pour financer l'accueil, mais au dernier moment, l'IME a donné son accord.

L'agricultrice a souligné l'importance de l'enthousiasme, la conviction et la ténacité de l'éducatrice pour qu'un contrat d'accueil puisse être mis en place.

Une autre difficulté rencontrée est qu'il peut y avoir un manque de régularité, en ce qui concerne les éducateurs qui accompagnent le groupe, les personnes dans le groupe, ou des absences à cause des maladies ou le temps. Ces changements peuvent être déstabilisants pour les personnes accueillies, pour l'accueillante et peuvent ralentir le progrès des personnes accueillies. Cependant, l'agricultrice et l'éducateur acceptent que cela ne puisse pas toujours être évité.

Étude de cas 4

<p>Type de mobilité : D'un Service d'Activité de Jour (SAJ) vers une ferme indépendante</p> <p>Type d'accueil : Séjour de rupture en groupe</p> <p>Personnes accueillies : Groupe de jusqu'à 8 adultes qui utilisent les services du SAJ</p> <p>Référent de l'établissement : Educatrice du SAJ</p> <p>Agricultrice accueillante : Agricultrice dans un GAEC qui produit du blé, farine et pain bio</p>
--

La mise en relation

L'éducatrice cherchait depuis plusieurs années une ferme pour accueillir un groupe du SAJ parce qu'elle croit fortement dans les bienfaits du contact avec les animaux.

Elle a contacté quelques agriculteurs, mais a trouvé qu'ils n'étaient pas ouverts à l'idée d'accueillir des personnes souffrant de handicap, ou qu'ils cherchaient à être rémunérés pour l'accueil.

Une amie de l'agricultrice a commencé à travailler au SAJ, et est donc devenue collègue de l'éducatrice. Elle a parlé du GAEC, et a mis l'éducatrice en contact avec l'agricultrice.

Le contrat et la rémunération

Depuis un an un groupe du SAJ est accueilli par l'agricultrice tous les jeudis, de 11h30 à 16h00.

Comme toutes les activités proposées par le SAJ, la journée à la ferme n'est pas obligatoire. Les usagers du SAJ doivent seulement s'inscrire en avance, en appelant le SAJ, ce qui veut dire que la composition du groupe peut changer. Il y a trois ou quatre personnes qui viennent presque toutes les semaines, mais jusqu'à huit personnes peuvent être accueillies.

L'agricultrice n'est pas rémunérée pour l'accueil du groupe. L'éducatrice cherchait une ferme qui pourrait accueillir le groupe en échange d'un coup de main à la ferme.

Ils n'ont pas encore mis de convention en place, mais ils ont l'intention de le faire bientôt.

L'accompagnement des personnes accueillies

Accompagnement pendant le stage

L'éducatrice reste à la ferme avec le groupe pendant tout le temps d'accueil, mais parfois le groupe se divise en deux pour mener des activités différentes ; donc il arrive que l'agricultrice ou son associé soit seule avec quelques membres du groupe.

L'agricultrice propose des activités quand le groupe arrive le matin, et montre comment il faut faire. Parfois, l'associé participe aussi aux activités avec le groupe.

Le bilan de la période d'accueil

Un bilan n'a pas encore été fait pour l'accueil du groupe.

L'accompagnement de l'agriculteur

L'agricultrice n'a pas eu de tutorat particulier pour accueillir le groupe, mais l'éducatrice vient toujours avec le groupe et l'agricultrice apprécie le dynamisme et l'enthousiasme qu'elle apporte à l'accueil.

Le travail que l'accueil implique pour l'agriculteur, et la motivation pour accueillir

L'agricultrice dit que l'accueil du groupe implique un peu de travail pour elle, pour la préparation et l'explication des tâches, ainsi qu'un petit peu de ménage quand le groupe utilise sa salle. Cependant, elle dit que le groupe l'aide beaucoup quand il vient et donc ça s'équilibre. Elle trouve aussi que les échanges avec le groupe et l'éducatrice lui apportent beaucoup, et lui font du bien.

L'agricultrice propose des activités selon la saison, et les tâches qui sont à faire à la ferme : récolter les légumes du potager, trier et décortiquer les noix, prendre soin des animaux... Ses goûts personnels et artistiques l'ont aussi amené à proposer des activités comme la cuisine, la fabrication en osier, la création de sculptures en bouse de vache.

Pour elle, l'accueil de ce groupe est sa première expérience d'accueil social. Elle avait envie d'essayer l'accueil social, étant convaincue des bienfaits potentiels du lieu et de ces animaux, et a donc vu cette demande d'accueil comme l'occasion de faire un essai. L'accueil de ce groupe lui a permis de confirmer que l'accueil social correspond à ses envies, et qu'elle est capable de faire. Cela l'a aussi aidé à convaincre et rassurer les membres du GAEC qui au début n'étaient pas très motivés pour faire de l'accueil social à la ferme.

Les avantages de l'accueil individualisé pour les personnes accueillies

Les personnes accueillies par l'accueillante ont dit qu'ils aimaient venir à la ferme pour :

- changer d'air,
- sortir de la ville,
- prendre une bouffé d'air,
- voir les animaux,
- l'aspect physique de certaines tâches,
- les échanges avec la famille et les amies de l'agricultrice.

Deux personnes dans le groupe ont déjà travaillé dans une structure d'hébergement et de réadaptation socioprofessionnelle agricole, gérée par la même association que le SAJ, et ils aimeraient trouver du travail en agriculture, après avoir pris du temps pour se refaire une santé. L'accueil à la ferme est donc une façon de continuer à faire avancer ce projet professionnel.

Selon l'éducatrice, la réception chaleureuse chez l'agricultrice est aussi beaucoup appréciée ainsi que le fait qu'elle n'ait jamais stigmatisé les personnes qui viennent du SAJ malgré leurs handicaps.

Les difficultés rencontrées et les voies d'amélioration

Selon l'éducatrice, les journées d'accueil chez l'agricultrice se sont toujours bien passées. Elle a expliqué que certaines personnes sont venues à la ferme et qui n'ont pas eu envie de continuer.

La seule chose que l'agricultrice aimerait améliorer est son rapport avec le SAJ. Elle aimerait être invitée au SAJ, pour pouvoir rencontrer l'équipe et leur présenter sa façon de développer ce projet d'accueil. L'associé de l'agricultrice, a aussi exprimé son envie de mieux comprendre le côté administratif de l'accueil social.

En ce qui concerne le manque de rémunération, l'agricultrice a expliqué que ça ne la dérange pas parce que le groupe l'aide beaucoup, et que c'était un accueil à l'essai pour elle. Cependant, elle a l'intention de demander une petite contribution pour couvrir les frais de chauffage de sa salle l'hiver et, si elle accueille d'autres groupes à l'avenir, elle demandera une première rencontre avec le référent pour se mettre d'accord sur les conditions d'accueil.